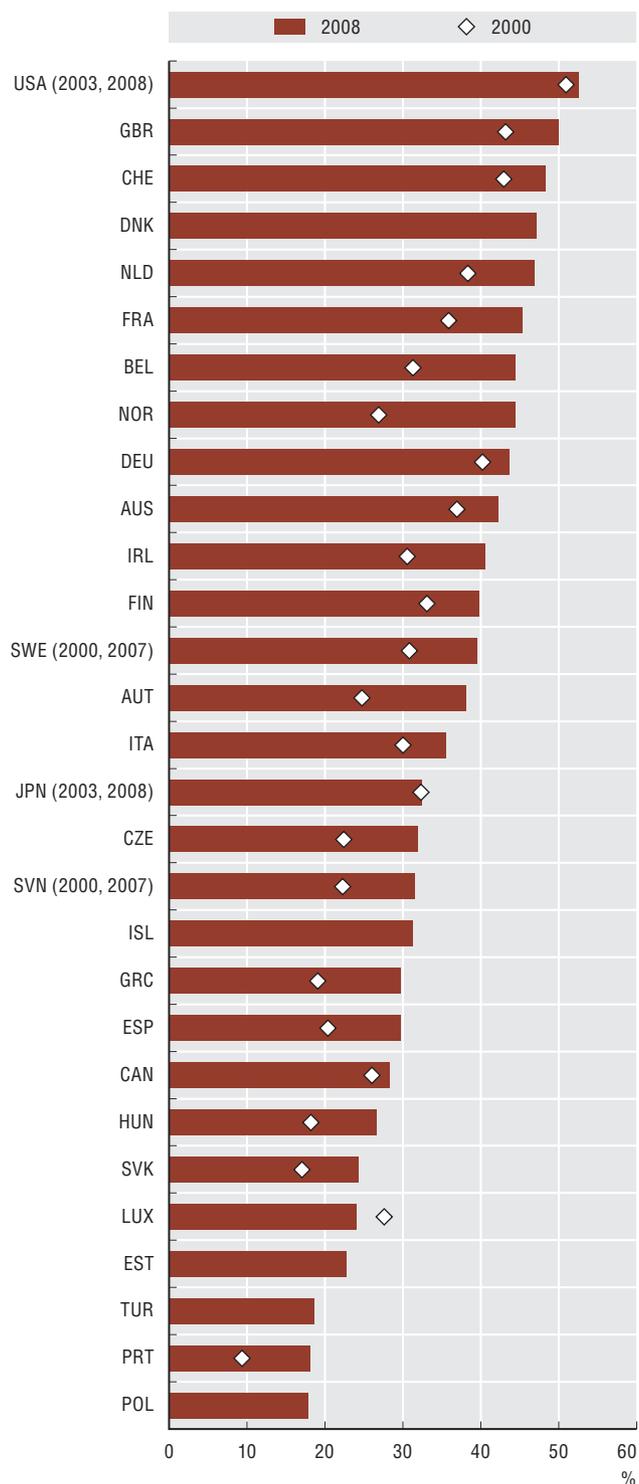


2. Liens entre services et secteur manufacturier

Les emplois liés aux services dans le secteur manufacturier, 2000 and 2008

En pourcentage des salariés du secteur manufacturier



Source : Calculs de l'OCDE à partir de données empruntées à différentes sources : Enquête de l'Union européenne sur la population active, Current Population Survey des États-Unis, enquêtes australienne, canadienne et japonaise sur la population active, mai 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932491162>

Ces dernières décennies ont vu décliner la production manufacturière dans de nombreux pays de l'OCDE. Désormais, les services représentent en moyenne près de 70 % du PIB de l'OCDE. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, l'emploi manufacturier est inférieur à 10 % de l'emploi total. Dans ce contexte, la nature et la portée des activités de fabrication ont changé dans de nombreux pays, et les secteurs autrefois dominés par des métiers spécialisés – conducteurs de machines, ouvriers de chaîne de montage, etc. – sont de plus en plus dépendants des métiers de service et de la consommation intermédiaire des services. Cette évolution reflète l'utilisation croissante de la technologie dans la production, de l'approvisionnement international d'intrants intermédiaires plus complexes et des facteurs sociaux (comme les changements de la structure des compétences des populations).

Il est difficile de mesurer l'interdépendance des services et du secteur manufacturier. Toutefois, les indicateurs présentés ici donnent à penser que pour de nombreux pays, la part des activités de service nécessaires à la production manufacturière a augmenté au cours des dernières années.

Les données relatives aux professions montrent une constante augmentation, depuis dix ans, de la part des salariés du secteur manufacturier occupant des emplois liés aux services - les gestionnaires, entrepreneurs, financiers et juristes. En 2008, leur part dans la zone OCDE atteignait en moyenne 35 %, avec des variations allant de 18 % (la Pologne) à 52 % (les États-Unis).

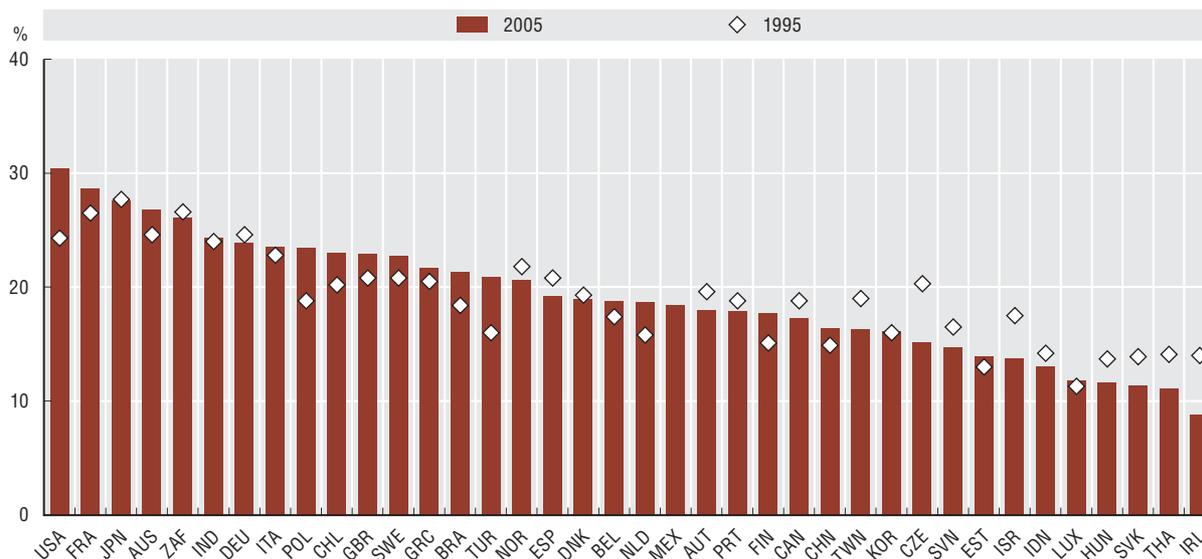
Les estimations fondées sur les tableaux d'entrées-sorties « harmonisés » de l'OCDE peuvent mesurer les services intégrés dans une unité de demande finale de produits manufacturés. La contribution de la valeur ajoutée des services nécessaire pour satisfaire la demande de biens manufacturés varie entre 10 % et 30 %, ce qui montre là encore la nature symbiotique de ces deux secteurs. Entre 1995 et 2005, la Pologne, la Turquie et les États-Unis ont enregistré une hausse substantielle du total des services incorporés dans la production manufacturière. De telles évolutions peuvent traduire une réorientation de la structure industrielle d'un pays vers des produits manufacturiers à plus forte intensité de service.

Définitions

Les emplois liés aux services comprennent les classes CITEP-88 suivantes : 1, « Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise » ; 2, « Professions intellectuelles et scientifiques » ; 3, « Professions intermédiaires » ; 4, « Employés de type administratif » ; et 5, « Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché ». Le secteur manufacturier recouvre les divisions 15 à 37 de la CITI Rév. 3 (NACE Rév. 1).

Valeur ajoutée du secteur des services incorporée dans la production manufacturière, 1995 et 2005

En pourcentage de la valeur ajoutée totale des produits manufacturés dans la demande finale



Source : OCDE, Base de données STAN des entrées-sorties, mai 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932491181>**Mesurabilité**

Dans une analyse des entrées-sorties, les services nationaux indirectement incorporés dans des biens manufacturés produits pour la demande finale peuvent être calculés comme suit :

$$v(I - A)^{-1} y'$$

Où v est un vecteur $1 \times n$ ayant pour composantes v_j (la valeur ajoutée rapportée à la production du secteur j , pour les industries de services et zéro pour les autres), y' est le vecteur $1 \times n$ de la demande finale satisfaite par des biens produits dans le pays, les produits non manufacturés comptant pour zéro, et A est une matrice de coefficients décrivant le rapport entre les intrants de l'industrie i utilisés pour la production de l'industrie j .

De même, les services importés incorporés dans des biens manufacturés sont égaux à :

$$m(I - A)^{-1} y'$$

où m est un vecteur $1 \times n$ ayant pour composantes le ratio d'importation pour les industries de service et zéro pour les autres.

Ainsi, le pourcentage de demande finale de produits manufacturés correspondant à la valeur ajoutée du secteur des services d'origine nationale et des importations se calcule comme suit :

$$v(I - A)^{-1} y' / \sum y' \text{ et } m(I - A)^{-1} y' / \sum y'$$

L'examen distinct des services d'origine nationale et des services importés révèle une augmentation générale des services importés incorporés dans la production manufacturière nationale, malgré un faible niveau de départ, à environ 2 %.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Liens entre services et secteur manufacturier », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-56-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.